



Feux de végétation causés par l'humain au Canada :

l'importance de la prévention



Causes et tendances des feux de végétation au Canada : perspectives nationales et régionales

Les feux de végétation, une composante naturelle et récurrente des écosystèmes forestiers canadiens, façonnent les paysages et favorisent le renouvellement et la biodiversité. Toutefois, en raison de la hausse des températures moyennes, des périodes de sécheresse prolongées et de l'évolution des conditions météorologiques, ces feux brûlent des superficies beaucoup plus importantes que dans le passé, ce qui accroît les risques pour les collectivités, les écosystèmes et la population partout au pays.

Tableau 1. Déclenchements de feux au Canada par cause, de 1995 à 2024¹

Année	Cause de déclenchement de feux, nombre de feux (%) ^a		
	Naturelle	Activité humaine	Non précisée
1995-2024			
1995-2004	34 398 (46)	36 446 (48)	4 397 (6)
2005-2014	32 337 (47)	34 344 (50)	2 026 (3)
2015-2024	27 529 (47)	28 773 (50)	1 893 (3)
Total	94 264 (47)	99 563 (49)	8 316 (4)
2023-2024^b			
2023	3 827 (56)	2 697 (39)	313 (5)
2024	3 097 (53)	2 571 (44)	176 (3)
Total	6 924 (55)	5 268 (42)	489 (4)

^a Les totaux peuvent ne pas atteindre 100 % en raison de l'arrondissement.

^b Saisons des feux record.

Au Canada, les feux de végétation sont attribuables à deux grandes catégories de causes : l'activité humaine (p. ex., des incidents impliquant des lignes électriques, des véhicules ou des feux de camp, ou des actes délibérés comme des incendies criminels), ainsi que les causes naturelles (p. ex., la foudre). Il arrive toutefois que la cause d'un incendie ne puisse être déterminée. Selon une analyse de données de 1995 à 2024, la quasi-moitié des feux (49 %) est attribuable à l'activité humaine, 47 %, aux causes naturelles, et 4 %, à des causes non précisées (**Tableau 1**). Les feux d'origine naturelle sont néanmoins responsables de la grande majorité des superficies brûlées (89 %; **Tableau 2**)^{1,2}.

Tableau 2. Superficies brûlées au Canada par cause, de 1995 à 2024¹

Année	Cause de superficies brûlées, hectares (%) ^a		
	Naturelle	Activité humaine	Non précisée
1995-2024			
1995-2004	22 793 635 (88)	1 831 618 (7)	1 420 718 (6)
2005-2014	21 940 691 (91)	1 545 434 (6)	717 643 (3)
2015-2024	37 027 768 (89)	2 224 169 (5)	2 532 302 (6)
Total	81 762 094 (89)	5 601 221 (6)	4 670 663 (5)
2023-2024^b			
2023	16 222 259 (92)	496 763 (3)	887 525 (5)
2024	5 232 133 (97)	81,569 (2)	60 642 (1)
Total	21 454 392 (93)	578 332 (3)	948 167 (4)

^a Les totaux peuvent ne pas atteindre 100 % en raison de l'arrondissement.

^b Saisons des feux record.

Ces données nationales montrent que les feux d'origine naturelle sont demeurés responsables de la majorité des superficies brûlées au fil du temps. Toutefois, les changements climatiques amplifient les déclenchements causés par la foudre, qui ont joué un rôle central dans les récentes saisons de feux extrêmes. Durant les saisons d'incendies record de 2023 et 2024, la foudre était à l'origine de la majorité des déclenchements de feux (56 % en 2023 et 53 % en 2024²) et représentait environ 93 % de l'ensemble des superficies brûlées.

Comme les feux causés par la foudre ont davantage tendance à se déclarer dans les régions forestières éloignées, ils sont plus susceptibles de menacer des collectivités nordiques, où la détection et les mesures d'intervention sont plus difficiles. Bon nombre de ces collectivités sont autochtones, de sorte que les peuples autochtones subissent de façon disproportionnée les répercussions des feux de végétation. Ces collectivités sont souvent évacuées pendant de plus longues périodes — parfois à plusieurs reprises au cours d'une même année — et sont exposées à des niveaux de fumée plus élevés. Elles peuvent également faire face à des défis supplémentaires causés par les feux de végétation, notamment un accès limité aux services de santé, la contamination de l'eau potable et des perturbations des systèmes alimentaires. En même temps, les peuples autochtones détiennent des connaissances approfondies propres au territoire, qui peuvent contribuer à une prévention plus efficace des incendies et à la réduction de leurs répercussions lorsqu'ils surviennent.

Variation régionale des causes de déclenchement des feux de végétation

Des variations importantes sont observées d'une région à l'autre :

- **Dans certaines régions du Nord et de l'Ouest canadien** (Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Colombie-Britannique), l'activité humaine représente systématiquement une plus faible proportion des causes d'incendie (souvent moins de 30 %). Toutefois, les feux causés par la foudre ont tendance à s'étendre sur de très grandes superficies, particulièrement lors des saisons marquées par une forte activité de la foudre.
- **Dans les provinces de l'Atlantique** (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard), la grande majorité des déclenchements sont d'origine humaine (souvent plus de 80 %), ce qui reflète la densité de population et les modes d'utilisation des terres.
- **Les provinces des Prairies** présentent des profils plus équilibrés; en Saskatchewan et en Alberta, les déclenchements d'origine humaine et ceux causés par la foudre sont présents dans des proportions presque équivalentes au fil du temps¹.

Ces différences soulignent la nécessité d'adopter des approches de prévention et d'atténuation adaptées aux réalités régionales.

Enseignements tirés de l'analyse

L'analyse des données nationales sur les causes des incendies montre que la part relative des déclenchements d'origine humaine était plus faible durant les saisons des feux les plus extrêmes au Canada. Cette tendance s'explique moins par une diminution des feux causés par l'activité humaine — dont le nombre est demeuré relativement stable — que par une augmentation des déclenchements causés par la foudre dans des conditions extrêmes. Toutefois, en 2023 et 2024, les conditions de chaleur extrême et de sécheresse ont contribué à une augmentation des feux causés par la foudre, à la fois plus fréquents et plus lourds de conséquences, lesquels ont représenté une part disproportionnée des superficies brûlées. Cette évolution met en évidence la façon dont les changements climatiques transforment les risques liés aux feux de végétation au Canada. Comprendre les tendances propres aux différentes causes d'incendies, tant à l'échelle nationale que régionale, est essentiel pour appuyer les efforts de prévention, d'atténuation et de résilience à long terme.

Réduire le risque d'incendies causés par l'humain^{3,4}

Bien que l'activité humaine ne soit responsable que d'une faible proportion des superficies brûlées au Canada, chacun peut contribuer à réduire les risques. Pour ce faire, il est important de connaître les sources potentielles de déclenchement d'un feu et d'adopter les précautions appropriées lorsqu'on allume un feu.

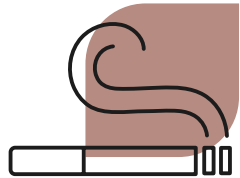
Sources d'origine humaine pouvant causer des feux de forêt accidentels



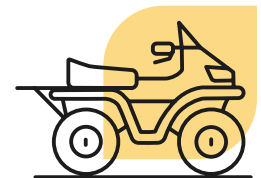
Brûlage de déchets



Cendres chaudes



Articles de fumeur



Véhicules tout-terrain



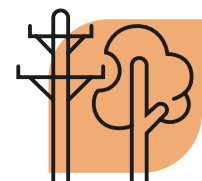
Feux de camp



Feux d'artifice



Équipement et machinerie



Lignes électriques



Chemins de fer



Activités de construction et industrielles

Mesures de prévention

Conditions environnementales et situationnelles à considérer lorsqu'on prépare un feu

Éviter d'allumer un feu si : risque d'incendie élevé ou vents dépassant 20 km/h

Conditions idéales pour allumer un feu :

- Garder eau, sable ou terre à portée de main
- Arroser le feu (ou recouvrir de sable ou de terre)
→ remuez les cendres → répétez jusqu'à cendres froides
- Privilégier un endroit dégagé, à l'abri du vent
- Sol non combustible, exempt de matières inflammables à proximité

Limiter la taille à 1 m²

Autres pratiques sécuritaires pour éviter de causer un incendie^{3,4}

- Éliminez les résidus de jardinage par compostage, collecte des déchets verts ou dépôt dans un écocentre local plutôt que de les brûler.
- Évitez de fumer lorsque vous marchez, travaillez ou conduisez un véhicule hors route.
- Éteignez complètement les mégots avant de les jeter.
- Évitez de stationner des véhicules dans l'herbe sèche ou les broussailles afin de prévenir les déclenchements de feu causés par des pièces mécaniques chaudes.
- Fixez solidement un extincteur de classe ABC de 1 kg à votre véhicule hors route.
- Après l'utilisation de feux d'artifice, inspectez les lieux afin de vous assurer qu'aucune braise ou matière fumante ne subsiste.

Sources :

1. Base de données nationale sur les forêts. 1990-2024. Ressources naturelles Canada; [mise à jour le 13 février 2026]. <http://nfdp.ccfm.org/fr/data/fires.php>
2. L'état des forêts au Canada – Rapport annuel 2024. Ressources naturelles Canada; 2024 [consulté le 13 avril 2026]. <https://natural-resources.canada.ca/sites/admin/files/documents/2025-07/StateofForestReport-2024-FR.pdf>
3. Wildfire facts. Canada Wildfire; [consulté le 8 mai 2026]. <https://www.canadawildfire.org/wildfirefacts>
4. Prévenir les feux de forêt. SOPFEU; [consulté le 20 mai 2026]. <https://www.sopfeu.qc.ca/prevention/prevenir-les-feux-de-foret/>

